

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU ARTIFICIALISÉ

Comment les actions locales contribuent-elles à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue ?



La Trame verte et bleue : enjeux écologiques

**Passer de la préservation de sites ponctuels
à celle d'un réseau dynamique reliant les sites...**

préserver les haut-lieux de la biodiversité – les réservoirs de biodiversité - ... puis les relier par des espaces relais et des corridors écologiques - les continuités écologiques -

Des continuités entre sites pour favoriser :

- La **circulation des espèces animales et végétales** au cours de leurs cycle de vie
- Les **échanges génétiques** et le fonctionnement en **métapopulations** pour certains animaux
- **L'adaptation aux changements climatiques**
- Etc...

Les autres enjeux de la TVB

Atteindre des objectifs sociaux et économiques :

- **Maintien de services rendus par la biodiversité** (production de bois énergie, production alimentaire, bénéfices pour l'agriculture, auto-épuration, régulation des crues...)
- Conservation de la **valeur paysagère et culturelle des espaces** qui la composent (amélioration du cadre de vie, accueil d'activités de loisirs...)
- **Activités sur les territoires** (gestion des espaces TVB, ingénierie territoriale, etc.)

La Trame verte et bleue : un concept juridique... à décliner sur le terrain...

L'Etat se fixe comme objectif **la création d'une trame verte** (...) constitué des espaces protégés (...) et des territoires assurant leur connexion et le fonctionnement global de la biodiversité, **et d'une trame bleue**, son équivalent pour les eaux (...)

- Article 24 de la loi 2009-967 du 3 août 2009 (mise en œuvre du Grenelle de l'environnement) -

La TVB : inscrire la préservation de la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire, notamment les ScoT et les PLU

- Plaquette la trame verte et bleue en France métropolitaine, MEEDM, 2010 -

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)

Le SRCE → document cadre à l'échelle régional de la mise en œuvre de la TVB

Objectif → identification des trames vertes et bleues d'importance régionale.

Elaboration → Etat et Région dans un cadre largement concerté avec les acteurs régionaux

Portée → doit être pris en compte dans les documents de planification

La Trame verte et bleue : la gouvernance...

Les Comités régionaux « trames verte et bleue »

- ✓ article L. 371-3 du code de l'environnement → création dans chaque région d'un comité régional « trames verte et bleue »
- ✓ co-pilotage président du conseil régional et préfet de région

Missions

- ✓ lieu d'information, d'échange et de consultation sur les continuités écologiques
- ✓ suivi élaboration et mise à jour du schéma régional de cohérence écologique (SRCE)

Composition sur cinq collèges

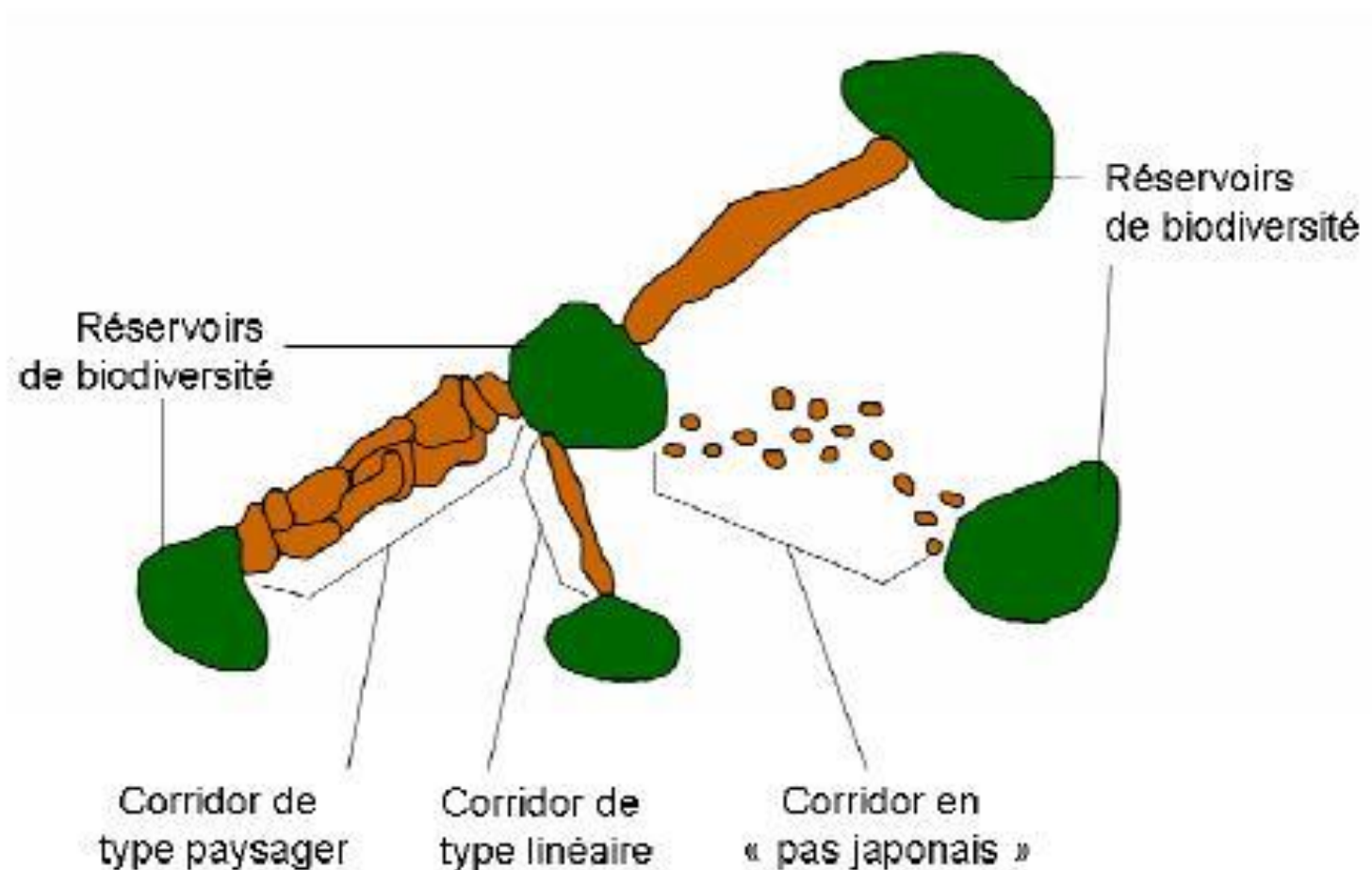
- ✓ collectivités territoriales et leurs groupements
- ✓ État et ses établissements publics
- ✓ organismes socio-professionnels et usagers de la nature
- ✓ ONG préservation de la nature et gestionnaires d'espace naturels
- ✓ scientifiques et personnalités qualifiées

Identifier la TVB & les corridors écologiques sur les territoires

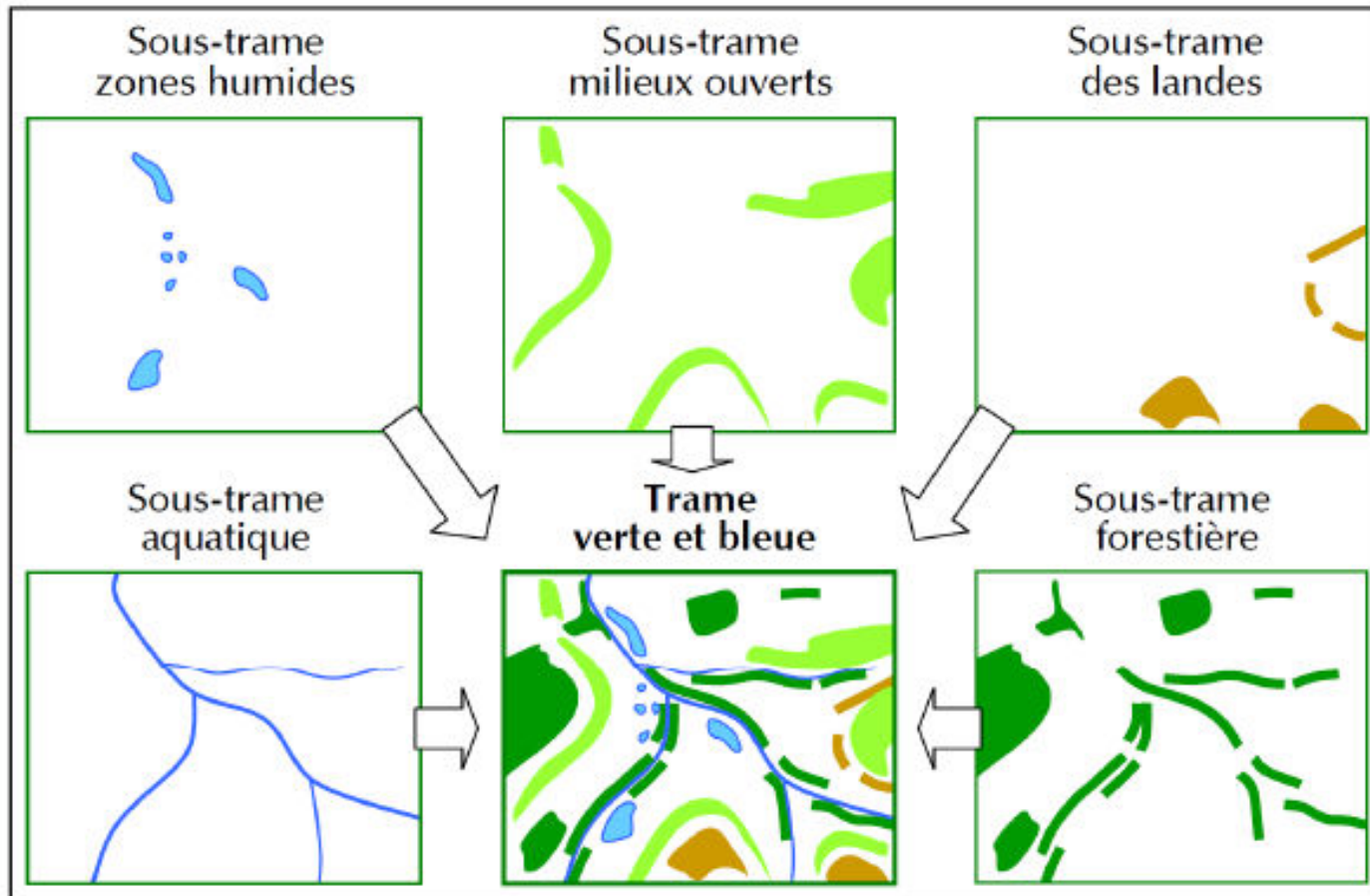
Plusieurs niveaux possibles d'analyse :

- **une approche scientifique fine et complexe** basée sur la répartition et l'écologie des espèces, la perméabilité des milieux... → domaine de la recherche ou zooms sur certaines espèces
- **une approche par motifs écopaysagers** et analyse par différentes thématiques (sous-trames) → le SRCE Auvergne
- **une approche de bon sens à dire d'experts**, basée notamment sur les continuités visibles → le ScoT du Grand Clermont

Les éléments de la TVB et des corridors



Les sous trames, constituantes de la TVB et des corridors

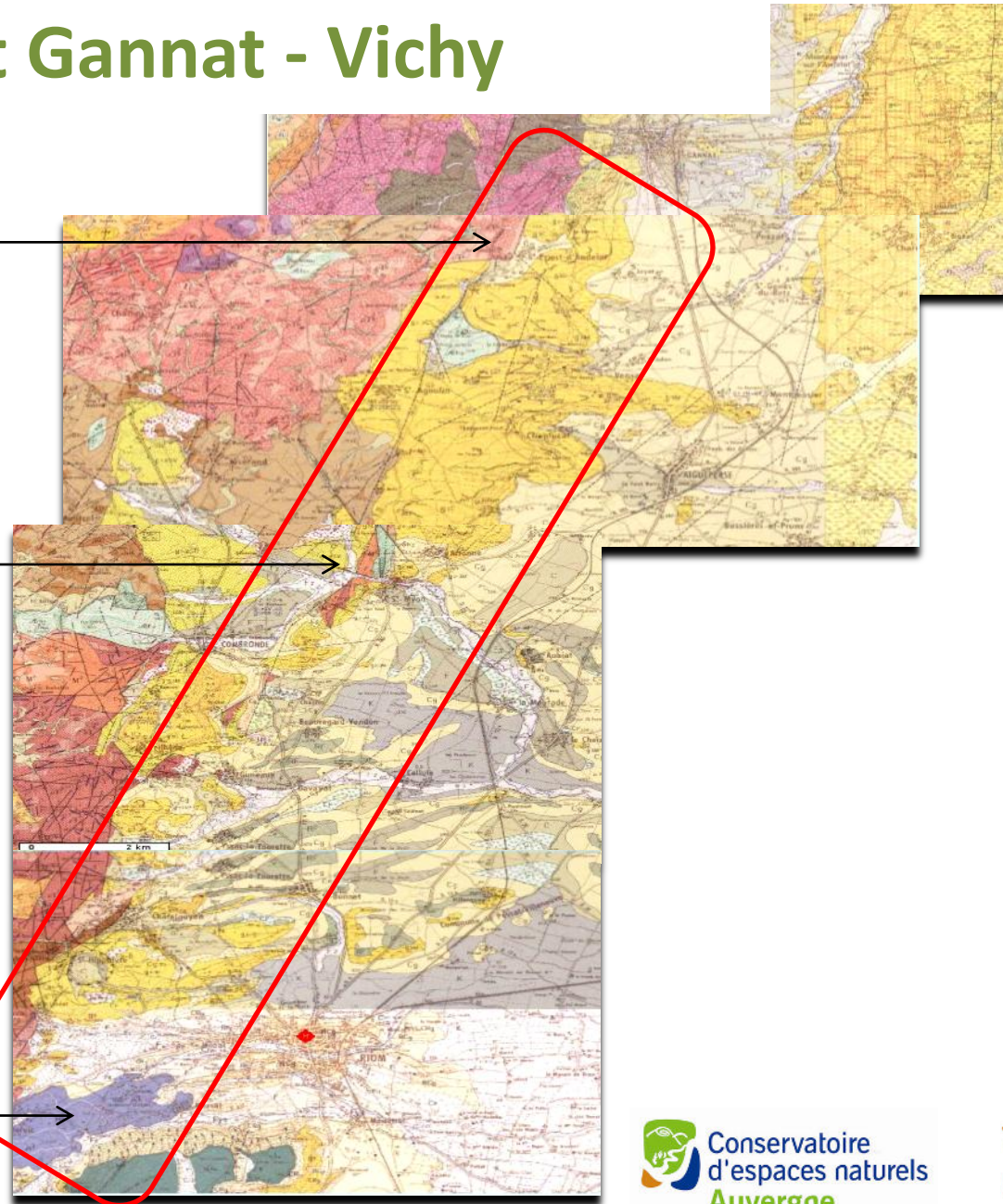


Un exemple : les coteaux secs entre Clermont et Gannat - Vichy

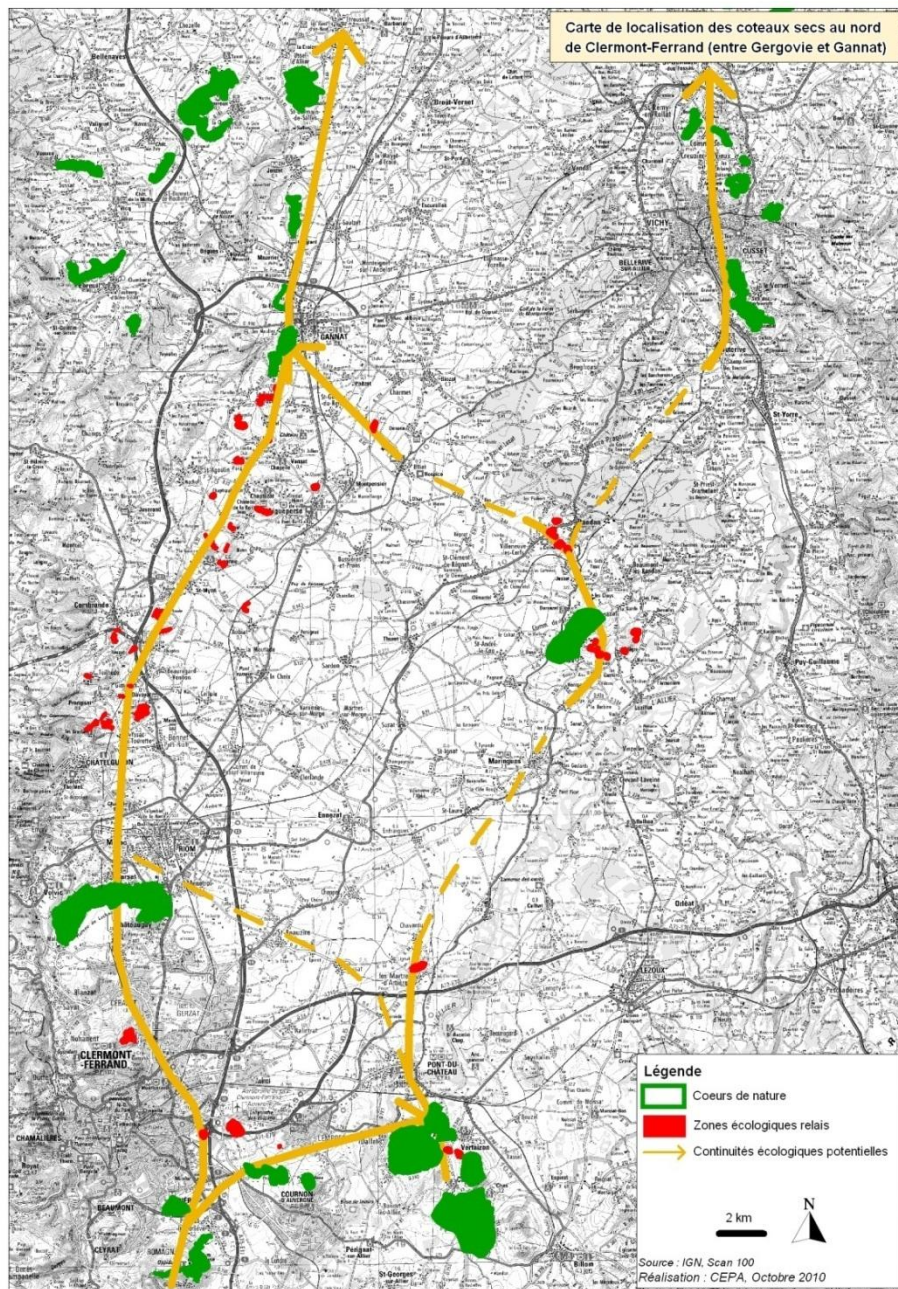
Coteaux de
Gannat

Coteaux
d'Artonne

Coteaux de
Mirabel

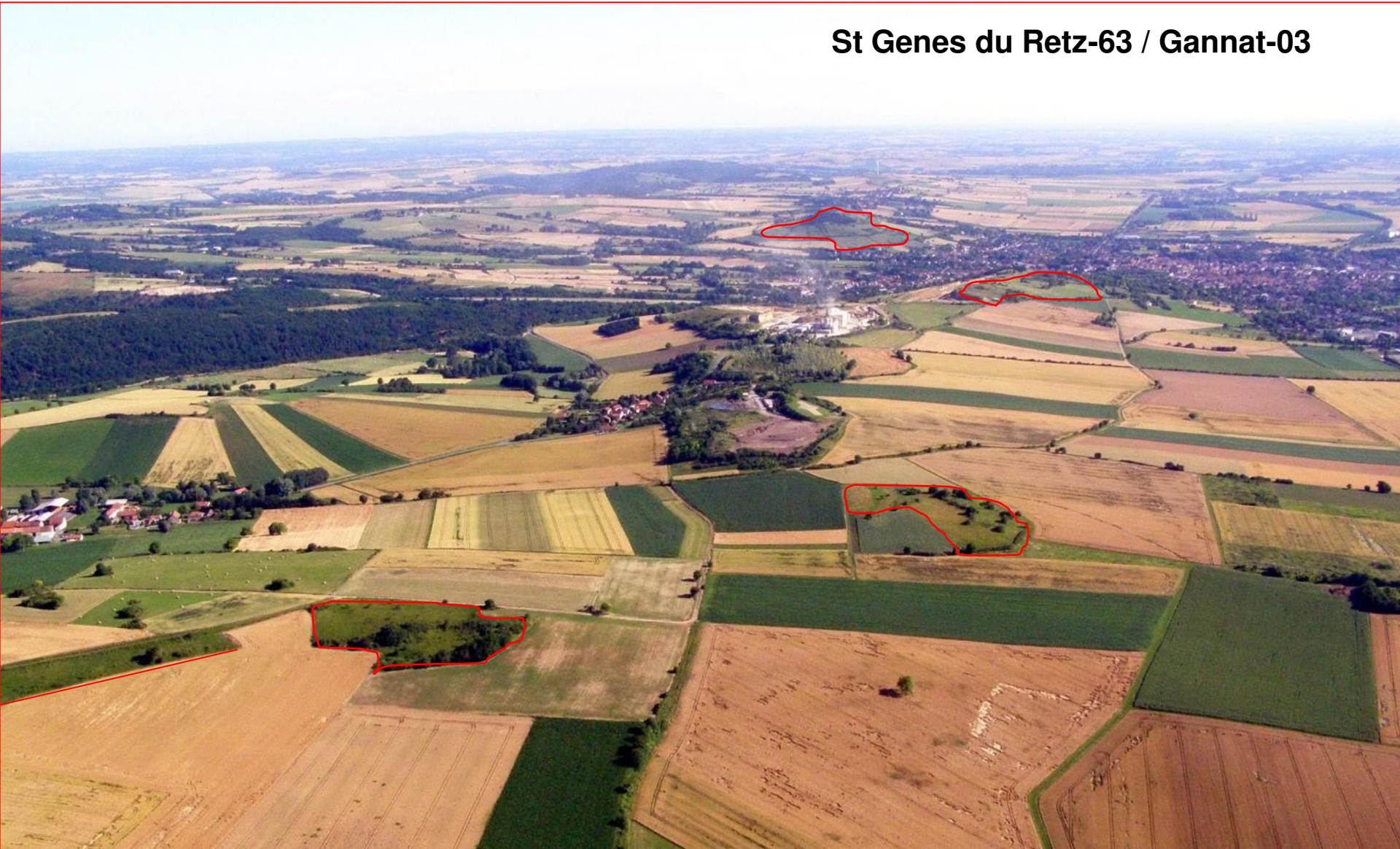


Un exemple : les coteaux secs entre Gergovie et Gannat - Vichy



Un exemple : les coteaux secs entre Gergovie et Gannat - Vichy

St Genes du Retz-63 / Gannat-03



Un Grand Clermont
plus juste

Un Grand Clermont
plus économe

Un Grand Clermont
plus innovant

Un Grand Clermont
plus ouvert sur les autres

* Le SCoT du Grand Clermont :
une chance pour notre avenir

Notre cadre de vie dans 20 ans s' imagine aujourd'hui !

Un Grand Clermont
plus juste

Un Grand Clermont
plus économe

Un Grand Clermont
plus innovant

Un Grand Clermont
plus ouvert sur les autres

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Mieux maîtriser
le développement
urbain

En cohérence avec
les espaces
naturels et agricoles

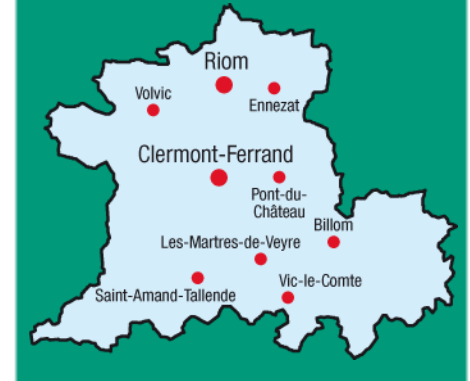
Concrètement, le SCOT va servir :

n

Pour « bien vivre
ensemble »

n

Le Grand Clermont, un bassin de vie pertinent



Un Grand Clermont
plus juste

Un Grand Clermont
plus économe

Un Grand Clermont
plus innovant

Un Grand Clermont
plus ouvert sur les autres

Peser dans le concert des aires
métropolitaines, sans pour autant
se développer à n'importe quel prix



Un Grand Clermont plus juste
Un Grand Clermont plus économe
Un Grand Clermont plus innovant
Un Grand Clermont plus ouvert sur les autres



ORGANISATION MULTIPOLAIRE DU TERRITOIRE



Un Grand Clermont
plus juste

Un Grand Clermont
plus économe

Un Grand Clermont
plus innovant

Un Grand Clermont
plus ouvert sur les autres

**Pour préserver son cadre de vie exceptionnel, le Grand Clermont
doit cesser de gaspiller**

Un Grand Clermont plus économe

Métropole d'excellence

Un Grand Clermont
plus juste

Un Grand Clermont
plus économe

Un Grand Clermont
plus innovant

Un Grand Clermont
plus ouvert sur les autres

Economisons nos ressources !

- n Protéger et valoriser les espaces remarquables sur un plan écologique et/ou paysager : les constructions y sont plus ou moins autorisées (cœurs de nature d'intérêt écologiques majeurs ou d'intérêt écologique) à condition que les PLU justifient leur localisation, intègrent une évaluation des impacts et définissent les conditions de prise en compte de la biodiversité
- n Préserver ou restaurer les corridors écologiques entre cœurs de nature ainsi que les vallées fluviales (double fonction de cœur de nature et de corridor écologique)
- n Créer ou renforcer une trame écologique en zone urbaine
- n Spécificité des territoires des 2 PNR où les chartes s'appliquent en termes de préservation écologique

Des évolutions

- il a été créé une nouvelle catégorie désignée « espace urbanisés présentant un intérêt écologique majeur » correspondant aux ZNIEFF de type 1 pour établir une urbanisation maîtrisée (justification au PLU et évaluation des impacts obligatoires)

Patrimoine bâti



A l'échelle du Grand Clermont, pour tenter de mieux comprendre...

Projetons-nous...



*Un papillon et un hérisson tentant de traverser
l'agglomération clermontoise d'Ouest en Est,
d'espaces naturels en corridors écologiques...*

Essayons d'imaginer leurs besoins...



- Photographies aériennes : Google Earth (<http://earth.google.fr/>)



Pour avancer dans cette tentative...



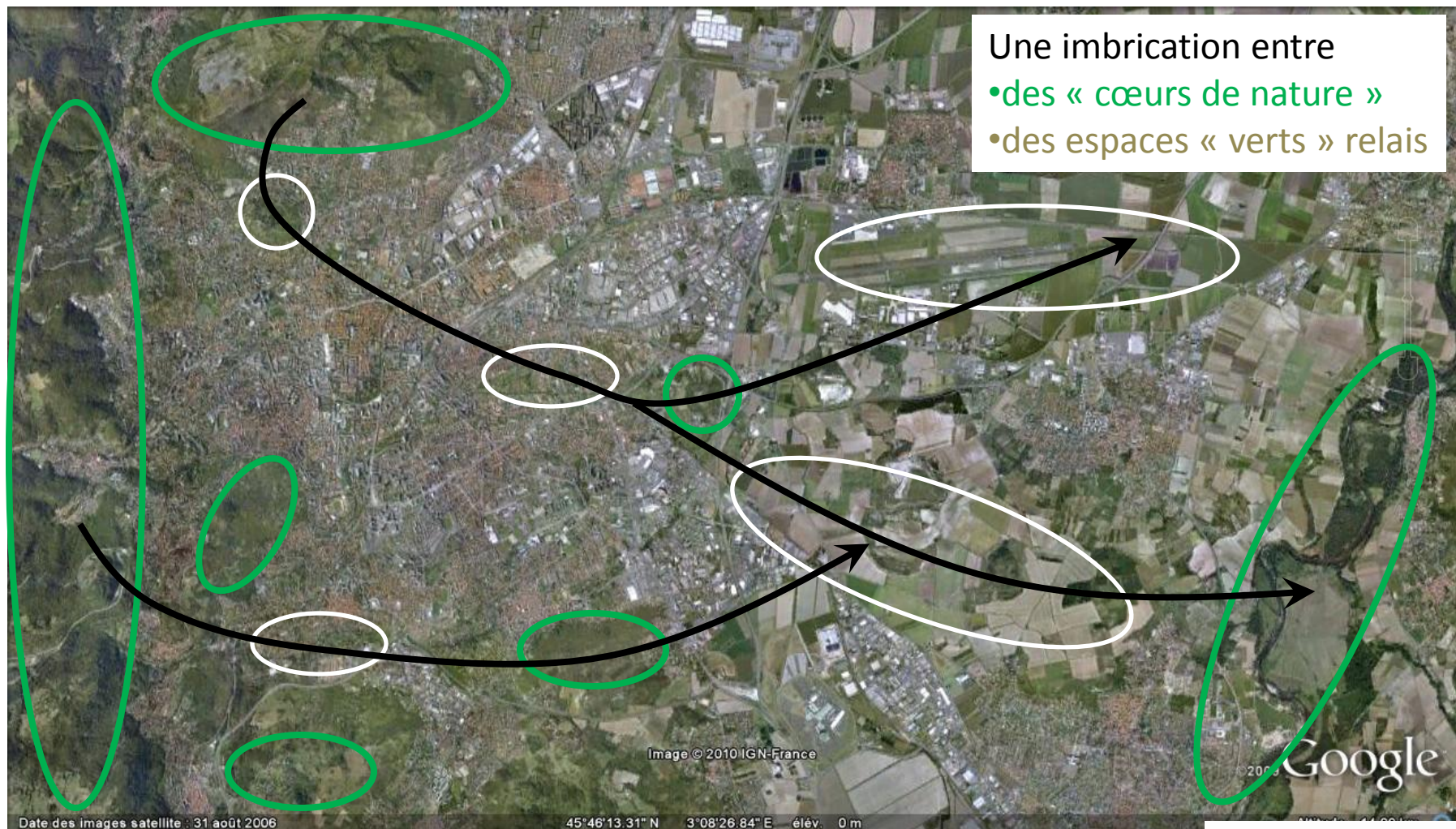
Quels sont les besoins de nos deux aventuriers ?

- ✓ **Des zones « cœurs de nature » ou réservoirs de biodiversité**, zones de départ de « l'aventure »...
- ✓ **Des zones relais**, servant de repos, d'alimentation, sans être pour autant des zones de nature « sauvage »
- ✓ **Des liaisons vertes (continuités écologiques)**, accessibles et permettant de relier les cœurs de nature et les zones relais...
- ✓ **La possibilité de franchir les obstacles**, routes, voies ferrées...

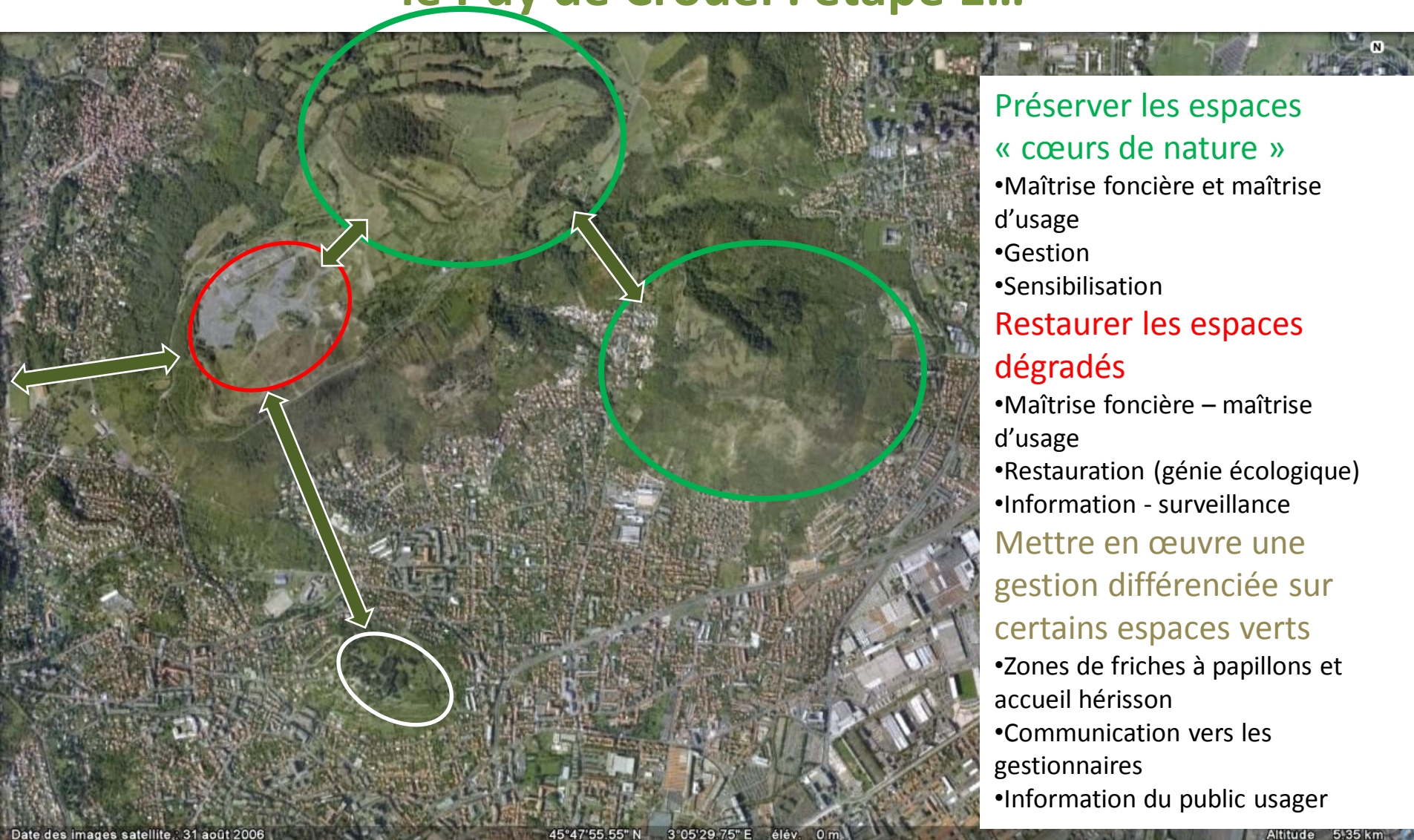


**Sur ces bases, essayons d'imaginer
ces continuités écologiques...**

L'agglomération clermontoise



Au nord de la ville, les coteaux Nord, le parc de Montjuzet, le Puy de Crouël : étape 1...



Préserver les espaces « cœurs de nature »

- Maîtrise foncière et maîtrise d'usage
- Gestion
- Sensibilisation

Restaurer les espaces dégradés

- Maîtrise foncière – maîtrise d'usage
- Restauration (génie écologique)
- Information - surveillance

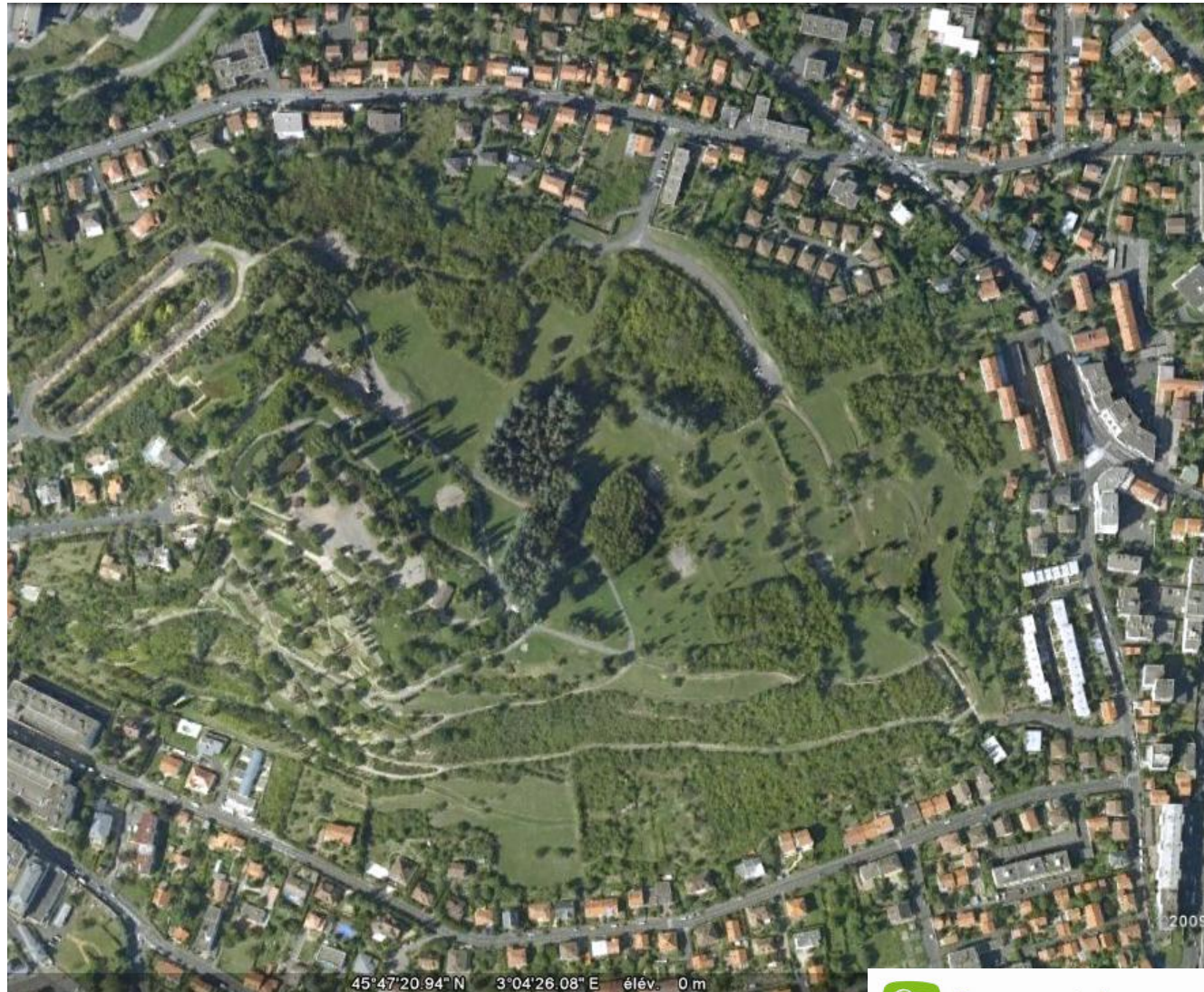
Mettre en œuvre une gestion différenciée sur certains espaces verts

- Zones de friches à papillons et accueil hérisson
- Communication vers les gestionnaires
- Information du public usager

Zoom sur l'étape 1...

Le parc de Montjuzet :
mettre en œuvre une
gestion différenciée sur
certaines parties de cet
espace vert

- Travailler avec le service « espaces verts » de la ville
- Proposer des zones de friches à papillons et à hérissons
- Définir les modalités d'entretien différencié
- Former le personnel
- Informers le public usager par des panneaux, le journal communal, le site Internet, des visites guidées...
- Un relais vers les jardins privés : le service « espaces verts » présente son travail...
- Mettre en place un suivi écologique
- Etc...



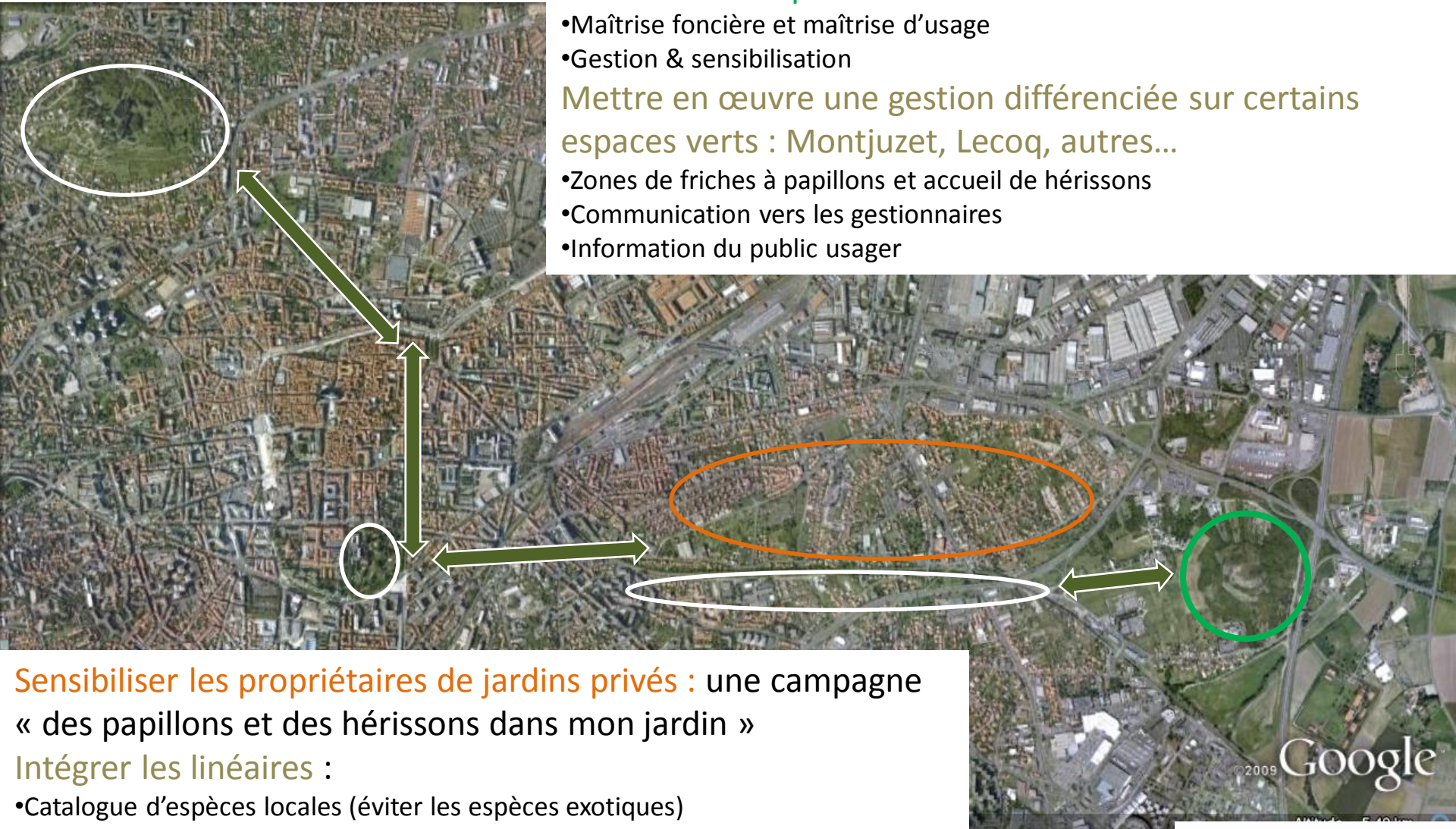
Etape 2...

Préserver les espaces « cœurs de nature »

- Maîtrise foncière et maîtrise d'usage
- Gestion & sensibilisation

Mettre en œuvre une gestion différenciée sur certains espaces verts : Montjuzet, Lecoq, autres...

- Zones de friches à papillons et accueil de hérissons
- Communication vers les gestionnaires
- Information du public usager



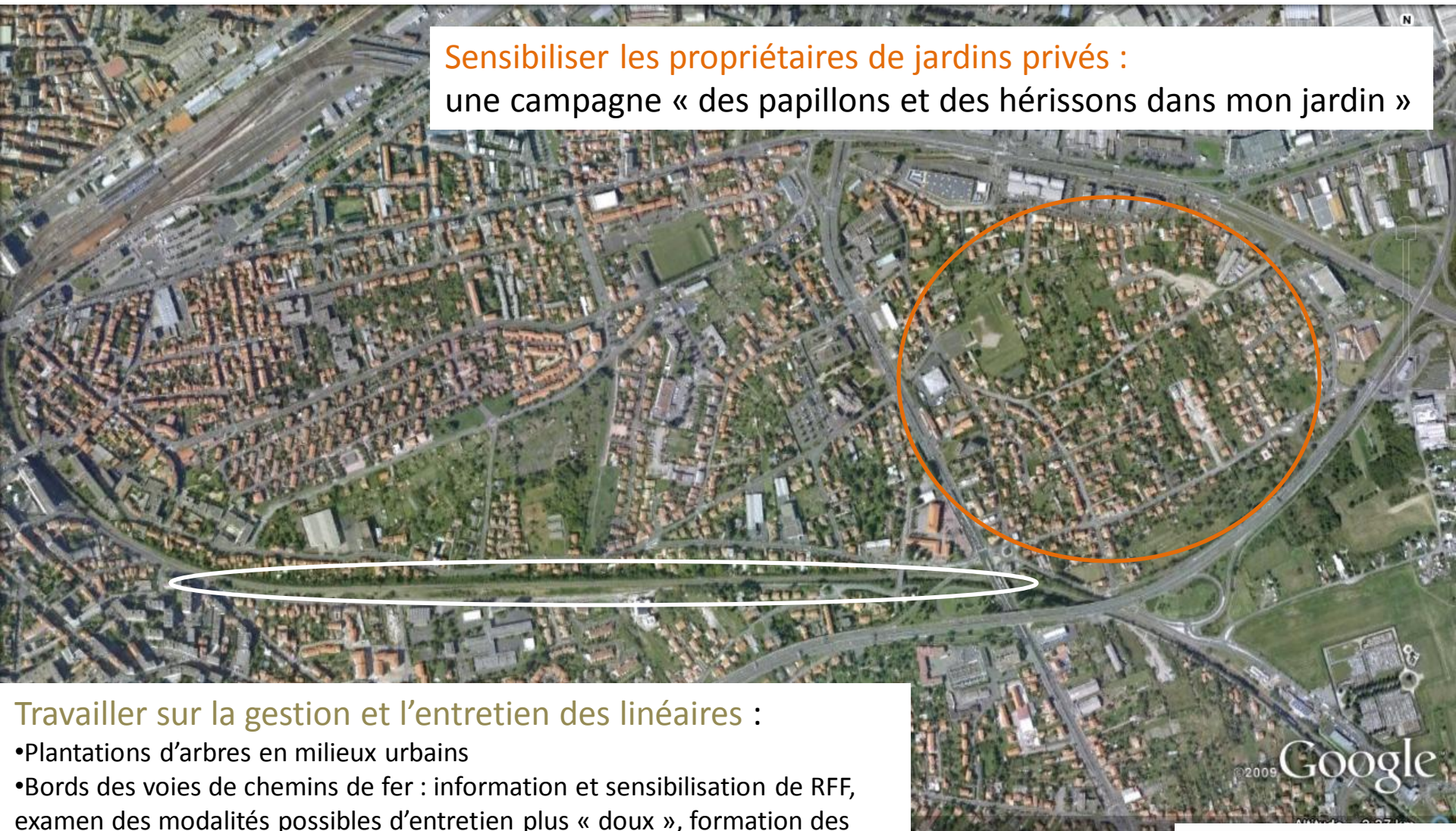
Sensibiliser les propriétaires de jardins privés : une campagne « des papillons et des hérissons dans mon jardin »

Intégrer les linéaires :

- Catalogue d'espèces locales (éviter les espèces exotiques)
- Plantations d'arbres en milieux urbains
- Bords des voies de chemins de fer
- Rives des cours d'eau...

Zoom sur l'étape 2...

Sensibiliser les propriétaires de jardins privés :
une campagne « des papillons et des hérissons dans mon jardin »



Travailler sur la gestion et l'entretien des linéaires :

- Plantations d'arbres en milieux urbains
- Bords des voies de chemins de fer : information et sensibilisation de RFF, examen des modalités possibles d'entretien plus « doux », formation des agents, suivi...
- Rives des cours d'eau...

Zoom sur les jardins (étape 2)...

Sensibiliser les propriétaires de jardins privés : pour une campagne « des papillons & des hérissons dans mon jardin »

- Définir un « cahier des charges »
- Mettre en place une campagne de communication avant, pendant, après : brochure, site Internet, visites de sites pilotes (Montjuzet...), marquage « Ici friche à papillons »
- Prévoir une « hot line » de conseils techniques via Internet...
- Mettre en place un suivi avec les participants
- Impliquer les enfants des écoles
- Travailler avec les associations et maisons de quartiers
- Mobiliser des partenaires privés (jardinerie, association type Noé conservation...)
- Éviter l'utilisation des produits anti limaces
- Prévoir des zones abris pour les hérissons (tas de bois, feuilles mortes...)
- Etc...



Etape 3...



Maintenir des espaces de transition...

- Préserver des zones non construites via le PLU
- Informer le public et les propriétaires

Puy de Crouël : conforter la préservation d'un « cœur de nature »

- Maîtrise foncière et maîtrise d'usage complémentaire
- Lutte contre une espèce invasive
- Gestion & sensibilisation

Franchir les infrastructures linéaires (routes) faisant obstacles

- Imaginer des solutions techniques facilitant le passage...

Etape 4...

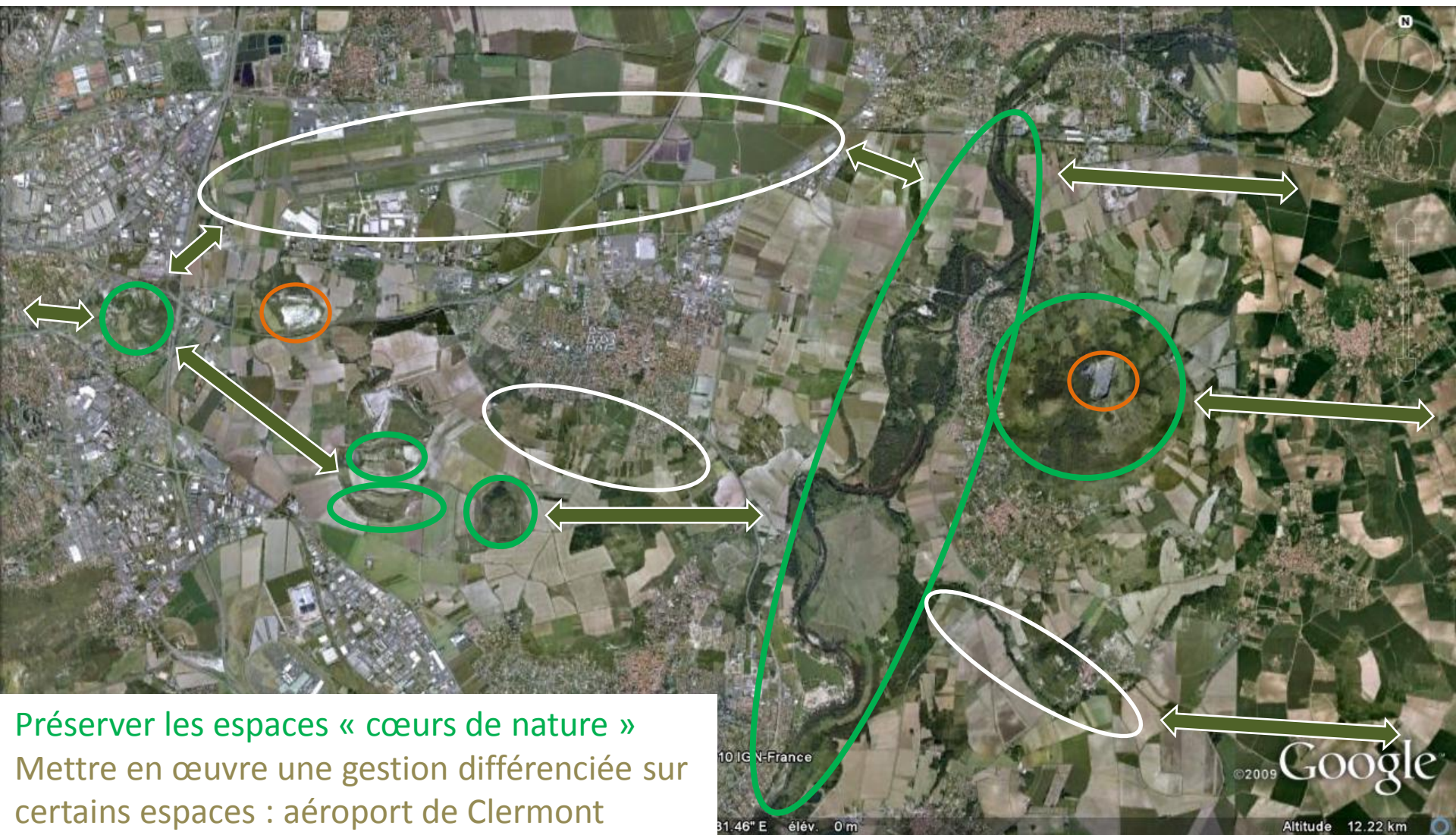
Préserver les espaces « cœurs de nature »

Mettre en œuvre une gestion différenciée sur certains espaces : aéroport de Clermont Auvergne...

Restaurer les espaces dégradés



Etape 5... et arrivée dans le val d'Allier



Préserver les espaces « cœurs de nature »
Mettre en œuvre une gestion différenciée sur
certains espaces : aéroport de Clermont
Auvergne...

Restaurer les espaces dégradés

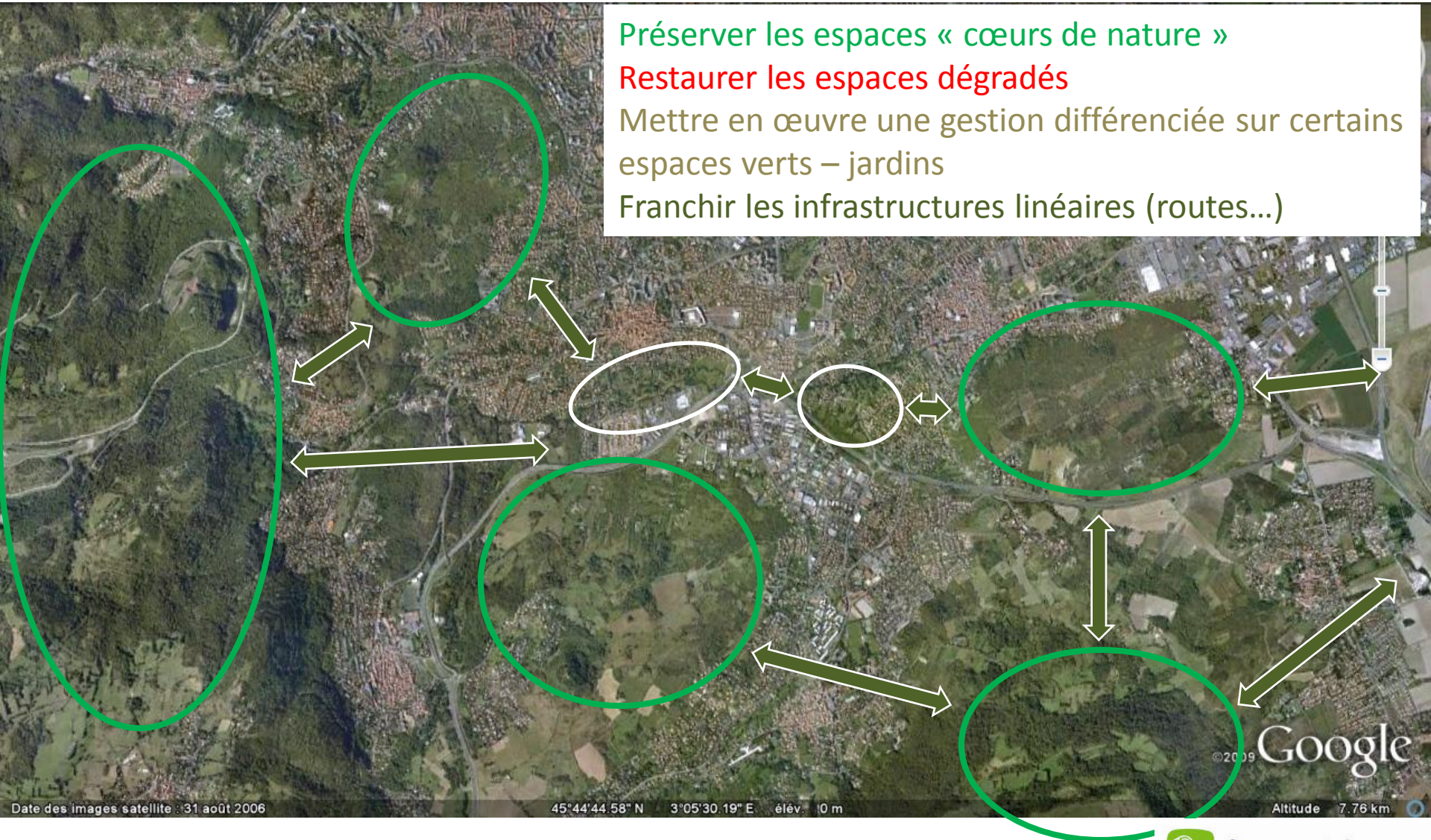
Un œil sur la situation au Sud, via Beaumont & Aubière ...

Préserver les espaces « cœurs de nature »

Restaurer les espaces dégradés

Mettre en œuvre une gestion différenciée sur certains espaces verts – jardins

Franchir les infrastructures linéaires (routes...)



Chemin vert et bassin d'orage...

Mettre en œuvre une gestion différenciée sur certains espaces verts – jardins

- Jardins des bords d'Artière à Beaumont : information, sensibilisation, animation, charte qualité...
- Chemin vert le long de l'Artière : accompagnement technique de la commune...
- Bassins d'orage (Clermont co.) sur Beaumont : accompagnement technique de la collectivité

Franchir les infrastructures linéaires



Un projet ambitieux à construire ensemble, avec de nombreux partenaires...



- **Préserver les réservoirs de biodiversité**
 - Espaces naturels sensibles, Natura 2000, réserves naturelles régionales, collectivités locales, gestionnaires d'espaces naturels (CEN Auvergne, ONF, PNR, LPO Auvergne...)
- **Restaurer les espaces dégradés**
 - Collectivités locales, DREAL, bureaux d'études, gestionnaires d'espaces naturels (CEN Auvergne, ONF, LPO Auvergne...), entreprises...
- **Mettre en œuvre une gestion différenciée sur certains espaces – espaces verts – jardins - délaissés**
 - Services municipaux (espaces verts, urbanisme...) et autres collectivités, conseil général, RFF, entreprises (ZA, abords...), particuliers (jardins, potagers...), CCI de Clermont Ferrand (aéroport)...
- **Franchir les infrastructures linéaires (routes...)**
 - Conseil général, DREAL, DIR, communes, RFF, SNCF, ASF, SAPRR...



Trame verte et bleue, réservoirs de biodiversité & continuités écologiques

- *Changer en permanence d'échelle : du local au global et réciproquement*
- *Utiliser toute la boîte à outils : réglementation, convention, incitation financière, formation, sensibilisation....*
- *Faire preuve d'imagination et expérimenter !*



Pour en savoir plus...

Le portail Internet du Ministère de l'écologie

- www.trameverteetbleue.fr

La brochure sur le trame verte et bleue

